

<b>Nom de la sentinelle :</b>	<b>Christine Jouannet - Héléne Stollsteiner - Dominique Didelot / Association "les 3 gouttes d'eau" de St Maurice Es Allier</b>
<b>Date :</b>	<b>4544</b>
<b>Commune (code postal) :</b>	<b>63270 - Pignols</b>
<b>Références ortho-photo :</b>	

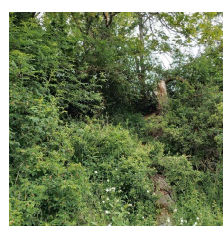
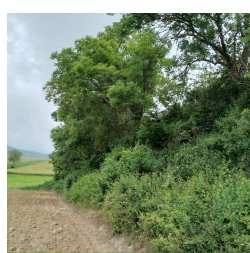
Grille d'appréciation de la qualité agro-écologique d'une haie ou d'un alignement d'arbres(100 m)			Haie C marquant un talus abrupt		
Critères	Fonction (hydrologique/biodiversité/agronomique/paysagère-sociétal-cadre de vie)		Facultatif/obligatoire	Évaluation	Observations/Particularités
haie perpendiculaire au sens de la pente	hydro	Absence / présence (2 points)	Facultatif	<b>2</b>	Dans pente marquée
Haie perpendiculaire au sens de la pente et zone de Cultures (en amont)	hydro/agro	Absence / présence (2 points)	Facultatif	<b>2</b>	Zones de cultures: blé d'un côté - prairie temporaire de l'autre
Haie bordure de cours d'eau, de fossés ou d'étang, de mare, de zones humides (moins de 5 m)	hydro	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	<b>0</b>	Non
Diversité des essences ligneuses présentes	biodiv	* 2-5 espèces (0,5 points) * 6-10 espèces (1 point) * 11-15 espèces (1,5 points) * > 15 espèces (2 points)	Facultatif	<b>1,5</b>	Frêne - Aubepine - prunelier - Ormeau - nerprun purgatif - Noyer -érable - sureau - fusain - clematite- brione
Composition (3 essences ligneuses majoritaires)	biodiv	Citer les essences : Frêne - Aubepine - prunelier	Facultatif	<b>pas d'évaluation</b>	
Présence d'essences ornementales/horticoles	biodiv	Citer les essences : chefeuille	Facultatif	<b>pas d'évaluation</b>	Non
Largeur pied de haie (emprise ligneuse) (au delà de 10 mètres ce n'est plus une haie!)	hydro/agro/biodiv/paysager-sociétal	* 1 < L < 2m (2 points) * 2 < L < 4m (5 points) * > 4 m (8 points)	Obligatoire	<b>8</b>	sup à 4m, dans la pente la plus abrupte
Bande enherbée (noter chaque côté sur la photo ou carte jointe)	hydro/biodiv	Côté 1 : * 0 < L < 1m (0,5 point) * L > 1 m (1 point) Côté 2 : * 0 < L < 1m (0,5 point) * L > 1 m (1 point) Côté 1 et 2 : * 0 < L < 1m (1 point) * L > 1 m (2 points)	Obligatoire	<b>0,5</b>	Seulement d'un côté
Bois mort ou partiellement mort sur pied ou au sol (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro	Présence = 4 points	Obligatoire	<b>4</b>	Oui pour l'aval (actuellement en blé), non pour l'amont (luzerne)
Présence de très gros bois vivant : diamètre (supérieur à 40 cm) (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro/paysager-sociétal	* 1 arbre / 100 m (3 points) * 2 arbres / 100 m (4 points) * > 3 arbres / 100 m (6 points)	Obligatoire	<b>6</b>	Frêne - noyer -etc -
<b>Arbres vivants porteurs de micro habitats</b>					
Arbres porteurs de cavités (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro	* 1 arbre sur 100 m (2 points) * 2 arbres sur 100 m (3 points) * 3 arbres sur 100 m (4 points)	Obligatoire	<b>2</b>	Pas facile a voir
Type d'arbres à cavités (Têtard - Émonde - Autres)	biodiv/agro	Citer le type d'arbre à cavité :	Obligatoire	<b>pas d'évaluation</b>	
Autres éléments favorables à la biodiversité (Fente ou décollement d'écorce, Nécrose - Grande plage de bois sans écorce, Présence de lierre) (on regarde un échantillon de 100m de la haie)	biodiv/agro	* 1 arbre sur 100 m (2 points) * 2 arbres sur 100 m (3 points) * 3 arbres	Obligatoire	<b>3</b>	Lierre - trace de chevreuils
<b>Facteurs extérieurs indépendants de la haie seule</b>					
Présence d'un talus (hauteur >=0,5m et largeur >=1m)	biodiv	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	<b>2</b>	Talus marqué, large et haut
Présence d'un muret	biodiv	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	<b>0</b>	
Haie orientée perpendiculairement au vent dominant, et située à moins de 100 m d'un bâtiment	Paysager-sociétal	Absence / présence (2 points)	Facultatif	<b>1</b>	Le vent dominant vient du SW ou de W - Oui pour 1 tiers de la haie
Orientation de la haie par rapport au soleil permettant un ombrage des troupeaux l'après-midi (en plein été), parcelle utilisée pour le pâturage	agro	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	<b>0</b>	
Proximité d'un axe principal	Paysager-sociétal/biodiv	Absence / présence (4 points)	Obligatoire	<b>2</b>	Pas loin de la route
Bord de chemin de randonnée	Paysager-sociétal	Absence / présence (2 points)	Obligatoire	<b>0</b>	
Entrée de village	Paysager-sociétal/biodiv	Absence / présence (4 points)	Obligatoire	<b>0</b>	
<b>Connectivité avec d'autres haies ou bois :</b>					
Intégré dans un paysage bocager (à observer sur carte au préalable)	Hydro/biodiv/agro/paysager-sociétal	* moyennement dense (4 points) * ouvert de plaine(8 points)	Obligatoire	<b>4</b>	Zone de champs ouverts
Clôture de protection (noter le côté sur la carte ou la photo de la haie) : côté 1/ côté 2 / Milieu		Préciser la localisation de la clôture :	Facultatif	<b>pas d'évaluation</b>	Non
Interventions récentes : * Désherbage chimique * Coupe à blanc >25m * Arrachage * Recépage ou taille de formation ou élagage * Broyeur ou lamier en sommet / taille partielle * Broyeur ou lamier en sommet / taille complète * Broyeur ou lamier en façade / sur 1 côté * Broyeur ou lamier en façade / sur 2 côtés		Préciser le type d'intervention :	Facultatif	<b>pas d'évaluation</b>	Non
<b>Évaluation globale de la haie</b>				<b>38</b>	

### Localisation (points GPS, lieu-dit, route, chemin, n° de parcelle cadastrale)

exemple : haie située parcelle n°0046, bordant le chemin de la Loire  
Prendre photo



45°39'11,1"N - 3°15'42,9" E Parcelle 000/ZB/0117



Haie marquant un talus abrupt, élargie par endroit, riche en espèces